

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 2 (1890)
Heft: 3

Buchbesprechung: Revue des journaux photographiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue des journaux photographiques.

Der Amateur-Photograph.

(15 novembre 1889.)

Virage au plomb,

par M. le Dr W.-A. RIBBLER.

On commence par virer la photographie comme à l'ordinaire avec un bain faible d'acétate de soude et de chlorure d'or; puis aussitôt que les images ont pris une teinte un peu chaude on les lave à plusieurs eaux et on les plonge dans le bain de fixage suivant:

Eau	1000 gr.
Hyposulfite de soude	110 "
Acétate de plomb	1 "

Ce bain doit être préparé chaque fois à neuf; les épreuves y resteront alors environ 10 minutes et y prendront une teinte d'un gris noir très agréable, sans que la vigueur en soit aucunement diminuée.

A. H.

(1er février 1890.)

Durcissement des épreuves aristotypiques,

par M. J.-R. SCHAUER.

Eau	1000 gr.
Tannin	1 "
Chlorure de sodium	10 "
Solution saturée d'alun	100 "

On peut sécher les épreuves durcies par ce bain entre deux feuilles de papier buvard, sans crainte de les voir s'y coller; de même, en les appliquant sur une glace talquée et chauffée à 25-30° C., elles se détachent d'elles-mêmes au bout d'une demi-heure avec un brillant magnifique. Si, par hasard, on les toucheait avec des doigts mouillés ou gras, les taches qui se produisent s'enlèveraient avec une grande facilité en les frottant

simplement avec un linge sec. En outre les épreuves, dont les blancs se conservent très purs, se laissent aisément retoucher.

A. H.

Photographic Times.

(Décembre 1889.)

Une question controversée,

par W.-H. SHERMANN.

Le sel élimine-t-il l'hyposulfite?

Dans un article inséré dans le *Photographic Times Annual* de la présente année je rendais compte de quelques expériences sur la façon dont se comportaient des solutions de sel commun et d'hyposulfite dans la dialyse, à la suite desquelles j'émettais des doutes sur la prétention si souvent et si généralement admise que la présence du sel dans l'eau servant au lavage des épreuves positives était un aide puissant pour les débarrasser de l'hyposulfite. J'ai démontré que lorsqu'une solution de sel à 10 % était d'un côté du parchemin, l'hyposulfite de l'autre côté était presque entièrement empêché de traverser et que lorsque la dissolution de sel était remplacée par de l'eau, l'hyposulfite traversait librement. D'après cela il paraissait probable que l'hyposulfite abandonnerait plus lentement les épreuves dans l'eau salée qu'il ne le ferait dans l'eau pure. Pour rendre cette conclusion certaine j'ai fait dès lors des expériences avec des épreuves et je me permets de rapporter à ce sujet les faits suivants.

Deux douzaines d'épreuves cabinet furent placées ensemble après fixage dans un bain de sel (10 %) pour prévenir les ampoules. Après une demi-heure, une douzaine des épreuves furent transférées dans une cuvette propre, la solution de sel fut enlevée et les deux lots d'épreuves bien égouttés. Ensuite 40 onces d'eau, dans laquelle furent dissoutes 4 onces de sel, furent versées dans une cuvette et la même quantité d'eau pure dans l'autre. Après avoir bien séparé les épreuves les unes des autres dans chaque cuvette et les avoir laissées séjourner

une demi-heure, elles furent changées de la même façon, c'est-à-dire chaque cuvette fut égouttée et remplie de nouveau l'une d'eau salée et l'autre d'eau pure. Après avoir de nouveau séjourné une demi-heure, elles furent essayées pour l'hyposulfite. Chose curieuse, pas la plus légère trace n'en fut trouvée dans l'eau salée, tandis que dans l'eau ordinaire sa présence devint rapidement et distinctement manifeste.

Evidemment de deux choses l'une, ou il n'y avait pas d'hyposulfite dans les épreuves salées quand le troisième bain leur fut appliqué, ce qui dans ce cas aurait été très remarquable, ou bien l'hyposulfite subsistant dans les épreuves malgré le deuxième bain avait été empêché de sortir par le sel du troisième bain. Si cette dernière assertion se vérifiait, elle exclurait formellement le sel de la liste des éliminateurs de l'hyposulfite.

Les deux cuvettes furent alors vidées et égouttées pour la troisième fois et cette fois remplies d'eau ordinaire, aucun nouvel usage de la solution de sel n'étant fait. Après avoir séjourné le temps voulu, l'essai prouva une notable quantité d'hyposulfite dans l'eau contenant les épreuves préalablement soumises au traitement par le sel, tandis que l'eau contenant celles qui n'avaient eu qu'un bain de sel et trois d'eau fraîche en montraient la quantité la plus faible possible. En fait on peut dire sans exagérer que les épreuves qui avaient été dans les trois bains de sel contenaient au moins 3 fois plus d'hyposulfite que celles qui n'avaient été traitées que par un seul bain de ce genre. Autrement dit: le plus de sel le plus d'hyposulfite, le plus d'eau fraîche le moins d'hyposulfite.

L'expérience ci-dessus prouve, je le pense, d'une façon certaine que l'action de l'eau salée contenant des épreuves imprégnées d'hyposulfite est de s'opposer sérieusement à l'élimination de ce dernier. C'est en conséquence une grave erreur et une perte de temps d'utiliser ce moyen dans le but de faciliter l'accomplissement de cet objet.

W.-H. SHERMANN.

Trad. E. P.